

Mesdames, Messieurs, Chers partenaires,

L'U2AF-54 – Union des Associations d'Aide à la Famille de Meurthe-et-Moselle – a pour mission de soutenir et

accompagner les familles, dans le cadre de l'Aide et de l'Accompagnement à Domicile (AAD).

Nos professionnels qualifiés et expérimentés (Technicien d'Intervention Sociale et Familiale et Accompagnant

Éducatif et Social) interviennent au domicile des familles, lors d'un évènement passager impactant la vie familiale:

- **Périnatalité/Arrivée d'un enfant:** De la grossesse jusqu'au deuxième anniversaire de l'enfant, adoption ;

- **Dynamique Familiale :** Famille nombreuse, Famille recomposée, Maladie ou hospitalisation d'un parent ou

d'un enfant, Déménagement/Emménagement, Moments clé de la vie scolaire (Entrée à l'école maternelle,

primaire, collège).

- **Rupture Familiale :** Séparation, Incarcération, Décès d'un parent ou d'un enfant, Décès d'un proche œuvrant

habituellement à la l'équilibre familial ;

- **Inclusion:** Accompagnement à la reprise d'un emploi ou à la formation professionnelle d'un mono-parent,

Inclusion dans son environnement d'un enfant porteur d'un handicap/Répit parental ;

Madame, célibataire, vit seule avec son enfant âgé de 6 ans, qui entre en classe de CP. Madame a des difficultés notamment le suivi scolaire, la gestion des colères de l'enfant et la pose de limites.

*Suite à l'orientation de Madame, par un partenaire, notre Responsable de secteur, réalise le diagnostic au domicile, et propose des interventions dans le cadre du motif « **moment clé de la vie scolaire** ». Nos missions dans cette situation soutenir Madame dans l'organisation et la gestion de la vie quotidienne, équilibre alimentaire et renforcement du lien parent-enfant avec la pose d'un rythme et d'un cadre adapté à l'enfant.*

Notre TISF intervient 4 heures par semaine : elle l'accompagne à la réalisation des devoirs, propose des activités au domicile, à l'extérieur, elle soutient Madame dans la préparation des repas, et propose des outils pour l'organisation au quotidien.

Madame, séparée, vit avec ses trois enfants, âgés de 18, 14 et 12 ans. Madame très fatiguée, a une santé fragile. L'ainé s'occupe de la fratrie.

*Suite à l'orientation de Madame, par un partenaire, notre Responsable de Secteur, lors du diagnostic à domicile, contractualise avec la famille, dans le cadre du motif « **Séparation** ».*

Les missions de notre TISF sont de soutenir Madame dans la pose d'un cadre adapté à l'âge des enfants, dans son organisation familiale (planning pour répartir les tâches au quotidien), favoriser une communication sereine au sein de la famille afin que l'ainé puisse retrouver sa place.

Ce dispositif de droit commun, est financé par la CAF de Meurthe-et-Moselle. Une participation financière (crédit

d'impôt de 50%) comprise entre 0,26 € et 11,88 € de l'heure est laissée à charge de la famille, en fonction du quotient familial.

Pour mieux nous connaître www.u2af54.org  U2AF-54

Nous restons à votre disposition pour vous présenter plus précisément l'U2AF-54. Nous vous remercions de

diffuser largement l'information au sein de vos structures.

Pour nous joindre :Antenne de Longwy Tél : 03 82 23 19 22

5 rue Stanislas 54400 LONGWY@: contact.ph@u2af54.fr